

Termes de références pour l'équipement des salles de classes dans les écoles primaires d'Aghor (Commune de El Megve) et de Mberra II (Commune de Fassala), Moughataa de Bassikounou, Hodh El Chargui

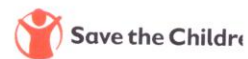
1. Contexte et justification

Située dans la Wilaya du Hodh El Chargui, la Moughataa de Bassikounou, et en particulier la commune de Fassala, est le point d'entrée de réfugiés maliens sur le territoire mauritanien. Régulièrement, depuis les années 1990, des réfugiés maliens s'installent dans le camp de Mbera et dans les communes avoisinantes. La nature prolongée du séjour des réfugiés, l'impact de leur présence sur l'environnement et les conditions de vie des habitants de la zone de Bassikounou demandent de soutenir les efforts visant à maintenir la cohabitation pacifique avec la population hôte et la cohésion sociale dans la zone. Les institutions locales, notamment les communes et les services déconcentrés de l'État, ne disposent pas suffisamment de mécanismes efficaces pour pouvoir contribuer de façon efficace à la gestion de cette situation. Face à ce constat et en étroite collaboration avec les autorités locales, quatre ONGs (ACF, ALIMA, GRET, SCE) ont décidé d'unir leurs forces pour apporter un paquet complet de réponse aux populations de deux communes de la Moughataa de Bassikounou impactées par l'arrivée des réfugiés. Les zones d'intervention ciblées par le Projet KARAMA correspondent aux zones de concentration des réfugiés maliens dans la région du Hodh El Chargui. Deux communes de la Moughataa de Bassikounou, El Megve et Fassala, ont été ciblées, sur la base de leurs indicateurs de vulnérabilité, du nombre de réfugiés, du nombre restreint de projets en cours dans ces communes, et de la possibilité de mettre en œuvre un programme intégré avec un impact fort, en collaboration avec les autorités.

La situation politique et sécuritaire très instable au Mali (Coups d'État militaires en 2020 et 2021, déplacement du conflit vers le Centre du pays, etc.) ne permet pas d'envisager un retour à grande échelle des réfugiés. Avant l'arrivée des réfugiés, les populations hôtes subissaient déjà les défaillances du système de santé, d'éducation et de protection (insuffisance d'infrastructures et de professionnels engendrant des inefficacités et un manque de qualité des services), le manque d'infrastructures d'Eau, d'Hygiène et d'Assainissement (EHA), dans une zone déjà marquée par une forte vulnérabilité aux chocs, des niveaux très élevés d'insécurité alimentaire et de malnutrition, un enclavement important, et un déficit de services de base et d'infrastructures.

Dans ce contexte, il est nécessaire de déployer des actions de mitigation de l'impact de la présence des réfugiés pour améliorer les conditions de vie des populations hôtes, qui sont parfois aussi vulnérables que les réfugiés. Appuyer le développement économique et social des populations hôtes permet aussi d'assurer la coexistence pacifique entre les communautés.

C'est dans cette dynamique que Save the Children est responsable de la mise en œuvre des activités des volets Education et Protection, dans le cadre du consortium KARAMA. Pour ce faire, elle compte assurer l'équipement de salles de classes dans les écoles primaires d'Aghor et de Mberra II.



2. Objectif général

L'objectif général est de contribuer à l'amélioration de l'offre, de l'accès et de la qualité des infrastructures des écoles primaires d'Aghor et de Mberra II.

3. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont :

- Assurer l'équipement de 12 salles de classes et bureaux administratifs des écoles primaires d'Aghor et Mberra II en mobiliers scolaires ;
- Assurer l'équipement de 12 salles de classes et bureaux administratifs des écoles primaires d'Aghor et Mberra II en matériels didactiques.

4. Résultats attendus

Les résultats attendus sont :

- L'équipement en mobiliers scolaires de 12 salles de classes et bureaux administratifs des écoles primaires d'Aghor et de Mberra II est assuré ;
- L'équipement en matériels didactiques de 12 salles de classes et les bureaux administratifs des écoles primaires d'Aghor et de Mberra II est assuré.

5. Aspects pratiques et chronogramme de l'activité

Conformément aux résultats à atteindre, il sera lancé un avis d'appel d'offres pour l'acquisition de mobiliers scolaires et matériels didactiques dont les spécifications seront indiquées dans un tableau de cotation. Les équipements seront livrés au niveau des écoles primaires d'Aghor et de Mberra II, dans un délai de 60 jours. Tous les mobiliers produits seront estampillés de logos transmis avec les bons de commandes.

Le soumissionnaire retenu se verra attribuer un bon de commande qui engagera Save the Children Espagne en Mauritanie à acheter la quantité spécifiée de biens/services aux tarifs convenus. Les offres devront être valides pour une période de 60 jours à compter de la date limite de dépôt de l'offre.

1



6. Chronogramme

Activité	Date
Publication de l'appel d'offres	Mardi 18 juillet 2023
Date limite pour les questions des soumissionnaires	Vendredi 21 juillet 2023
Date limite pour la soumission des offres	Vendredi 04 août 2023 à 12 h 00
Evaluation des offres et approbation interne	Du lundi 07 au Mercredi 09 août 2023
Contractualisation	A partir du lundi 14 août 2023

Les dates ci-dessous sont indiquées à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées. Toutefois Save the Children Espagne en Mauritanie s'engage à veiller à ce que tous les soumissionnaires soient informés de manière équitable et transparente de toute modification du calendrier.

7. Présentation des offres

Les fournisseurs intéressés par cet appel d'offres sont priés de transmettre un dossier comprenant les attestations administratives en cours de validité : Copie du registre de commerce, Numéro d'Identification Fiscale, Attestation de CNSS, Attestation des impôts et Attestation de non engagement bancaire.

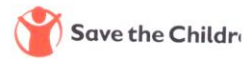
Les offres seront adressées au plus tard le vendredi 04 août 2023 à 12 h 00 à l'Unité de Gestion du Programme suivant l'une des modalités suivantes :

- Voie électronique à l'adresse suivante : info.mr@savethechildren.org en spécifiant dans l'objet « Appel d'offres pour l'équipement des salles de classes dans les écoles primaires d'Aghor et de Mberra II »
- Dépôt physique au Bureau Save the Children de Bassikounou sis à l'adresse BT-71 BIS.

Pour le dépôt physique, les offres techniques et financières doivent être mises dans une enveloppe strictement anonyme (ni logo, ni cachet du soumissionnaire) sur laquelle, il aura porté l'objet suivant : « Appel d'offres pour l'équipement des salles de classes dans les écoles primaires d'Aghor et de Mberra II ».

8. Critères d'évaluation

Save the Children Espagne en Mauritanie s'engage à mener une procédure d'appel d'offres équitable et transparente et à veiller à ce que tous les fournisseurs soient traités et évalués de la même manière au cours de cette procédure. Les réponses des soumissionnaires seront évaluées en fonction de trois catégories pondérées de critères : critères essentiels, critères de capacité et critères commerciaux.



8.1 Critères essentiels : régularité administrative

Ces critères doivent être remplis pour accéder à l'étape d'évaluation suivante. Si un soumissionnaire ne remplit pas l'un des critères essentiels, il sera immédiatement exclu de la procédure d'appel d'offres. Le résultat de l'évaluation de ces critères est soit « Oui » soit « Non ».

Les offres seront évaluées en fonction des mêmes critères essentiels suivants :

N°	Critères essentiels
1	Copie du registre de commerce
2	Attestation de CNSS
3	Numéro d'Identification Fiscale
4	Attestation des impôts
5	Attestation de non engagement bancaire

8.2 Critères de capacité : offre technique

Ces critères sont utilisés pour évaluer la capacité, les compétences et l'expérience des soumissionnaires par rapport aux conditions. Toutes les offres remplissant les critères essentiels seront évaluées au regard des critères de capacité suivants :

N°	Critères de capacité	Score sur 50
1	Expérience dans la réalisation pour le même type de service/travaux : critère évalué en fonction du nombre d'attestation de bonne exécution fournie.	20
2	Durée d'exécution	10
3	Certificat du matériel : description de la qualité des mobiliers par exemple	20

8.3 Critère commercial : offre financière

Ce critère est utilisé pour évaluer la compétitivité commerciale d'une offre. Les offres seront évaluées au regard du critère commercial suivant :

N°	Critère commercial	Score sur 50
1	Montant total de l'offre	50

A



9. Liste exhaustive des articles

Désignation	Quantité	Spécifications techniques	Unité	Prix unitaire	Prix total
Table-banc	175	<i>Table</i> Fer/chassie à cornière de 40X40X3mm Longueur 100cm Largeur 40cm Hauteur 70cm <i>Banc</i> Hauteur 39cm Largeur 24cm	Pièce		
Bureau + chaise	14	Bureaux Fer/chassie à cornière de 40X40X3mm/ L120X60 – H72 Dessous en contreplaqué de 16 mm Chaises Fer/chassie en cornière Hauteur 85cm Longueur 40cm Largeur 40cm	Pièce		
Armoire métallique	6	Style vestiaire en acier gris de dimension 90×40×180 cm, avec 2 portes d'ailes avec angle d'ouverture de 130°	Pièce		
Outils géométriques	6	Kit de 4 pièces (règle, équerre, compas, rapporteur grand format)	Kit		
Carte murale géographique	10	Format A1	Pièce		
Carte anatomique du corps humain	10	Format A1	Pièce		
Globe terrestre en matière plastique	3	Diamètre : 30 cm ; Hauteur : 42 cm ; Echelle 1 :42 500 000	Pièce		
Craie blanche	6	Lisse blanche BTE 100, paquet de 100 pièces, Carton de 36 paquets	Carton		
Craie de couleur	3	Lisse couleur BTE 100 Pour tableau noir, paquet de 100 pièces, Carton de 36 paquets	Carton		
Total					